## Communauté d'agglomération La Riviera du Levant

Envoyé en préfecture le 22/01/2021 Reçu en préfecture le 22/01/2021

Affiché le

ID: 971-200041507-20210115-2021CC1SFD04-DE

### Conseil communautaire du 15 Janvier 2021

### **DELIBERATION N° 2021-CC-1S-FD-04**

# FIXATION DU PRODUIT DE LA TAXE POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE LA PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

L'An Deux Mille Vingt-et-un le Vendredi 15 du mois de Janvier à neuf-heures-trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes Orange Tinédor, à la Désirade, en séance publique, sous la présidence de Monsieur CORNET Cédric, Président, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

<u>PRÉSENTS</u>: MM. CORNET Cédric - PANCREL Bernard - TONTON Loïc - Mmes SOLVAR EPOUSE SINIVASSIN Nicole, Edouard - MONTOUT Liliane - M. BACLET Guy Albert - Mmes BROSIUS Myriam Lucie - MOLIA Wennie - M. ALBERT Richard - Mmes LOUIS Nanouchka - DAIJARDIN Muguette - MM. BARBIN Teddy Olivier - BEAUPERTHUY Emmery - Mme CLARAC Elodie - M. FRAIR Jules Joël.

**EXCUSES**: M. PERIAN Jean-Luc (Procuration à Richard ALBERT) - Mme PHOUDIAH Mélila (Procuration à Bernard PANCREL) - M. PIERRE-JUSTIN Patrice (Procuration à Loïc TONTON) - M. HOTIN Michel Eloi (Procuration à Cédric CORNET) - Mme KANCEL ÉPOUSE MURAT Marguerite Ephreme (Procuration à Jules FRAIR) – M. LUTIN David Laurent (Procuration à BACLET Guy) – Mme PAULON Nina Valentine (Procuration à Cédric CORNET).

<u>ABSENTS</u>: Mme CELINI Nadia – MM. BAPTISTE Christian - BAPTISTE Francs - CHATEAUBON Hugues - CHRISTOPHE Jean-Claude Sulpice – Mme FARO ÉPOUSE COURIOL Lydia - M. GALVANI Lucien - Mmes GRANDISSON Mariane - HUGUES Valérie - JEAN EPOUSE RAMOUTAR-BADAL Olivia - M. KANCEL Jacques, Lucien - Mme LAPTES Sylvia - M. LATCHOUMANIN Eric - Mme MANDRET ÉPOUSE PASSAVE Mariette - M. MARY Teddy - Mme PEROUMAL Sophie - MM. QUIQUEREZ Yves - SOLVET Patrick - Mme VIROLAN Jocelyne Albert.

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil communautaire : 41

Conseillers présents : 15 Conseillers représentés : 7

Date de la convocation : 09 Janvier 2021
Date d'affichage : 09 Janvier 2021

Nombre de conseillers en exercice : 41
Nombre de présents : 15
Nombre de votants : 22

Secrétaire de séance : Loïc TONTON

# Communauté d'agglomération La Riviera du Levant

Envoyé en préfecture le 22/01/2021 Reçu en préfecture le 22/01/2021

Affiché le

ID: 971-200041507-20210115-2021CC1SFD04-DE

**Vu** l'article 1530 bis du Code Général des Impôts introduit par la loi 2014-58 du 27 janvier 2014, dite loi Modernisation de l'Action Publique et d'Affirmation des Métropoles pour la compétence Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations ;

Vu les articles 64 et 76 de la loi NOTRE du 7 août 2015 ;

Vu la délibération-CC-2018-2S-DBR-06 du 09 février 2018 ;

**Vu** l'avis de la commission Stratégie financière et évaluation des politiques publiques du 08 janvier 2021 ;

**Considérant** que les dépenses prévisionnelles pour l'exercice des compétences GEMAPI en 2021 sont estimées à **763 206€**, le produit nécessaire de la taxe a été fixé à **763 206€**.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

Par 22 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, la majorité requise des suffrages étant atteinte,

**Article 1 : DÉCIDE** de maintenir le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 763 206€ soit en volume 10€ par habitant (population DGF).

Article 2 : CHARGE le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

Et publication ou notification le

Fait et délibéré ce jour, Pour extrait certifié conforme

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

PAINIERA DU